

Mairie de Montignac-de-Lauzun

Lettre de la municipalité N°9 – Janvier 2016

Voeux

Notre commune, éloignée des centres urbains, doit continuer à organiser une vie de « village » tant pour fournir des services de proximité quotidiens essentiels (boulangerie, alimentation, poste, école) que pour maintenir la vie associative et rompre l'isolement, faciliter le séjour des visiteurs comme de ceux qui viennent s'y établir.

C'est en ce sens qu'ont été entrepris l'assainissement du Bourg et la refonte des réseaux, sont équipées l'école sa cantine et sa garderie, l'agence postale communale, sont entretenus les chemins ruraux et de randonnée, ont été organisés quelques événements culturels et festifs à notre mesure, a été ouvert un site internet officiel de la commune ([www:montignac-de-lauzun.fr](http://www.montignac-de-lauzun.fr)). Le projet de rénovation de la salle des fêtes -elle a 67 ans- aura pour but de la mettre aux normes de sécurité et d'accessibilité et de la rendre apte à accueillir des activités plus diverses.

C'est en ce sens, également, que doit être poussée l'intercommunalité dans le cadre de notre petite communauté des 20 communes du « pays de Lauzun » et, plus résolument, dans la perspective de constituer une « commune nouvelle » avec nos voisins, qui permettrait de faire des économies tout en assurant des services que les communes ne peuvent entreprendre seules : accessibilité, transports, télécommunications, équipements sportifs et culturels, aide à l'emploi et service civique, notamment pour aider les personnes isolées.... C'est à cette condition que pourra perdurer la vie communale à laquelle nous sommes tous attachés, alors que se mettent en place de grandes régions et de grandes intercommunalités qui risquent d'être trop distante.

Cette préparation de l'avenir dépasse bien évidemment le cadre de nos communes et, plus que jamais nous sommes tous concernés par les événements nationaux qui ont secoué notre pays et les conflits dont les conséquences mettent dangereusement en péril notre confiance en la construction européenne. A cet égard, gardons la tête froide et le bon sens légué par nos anciens pour prendre la juste mesure de ces événements, nous départir de la loupe médiatique et considérer lucidement, autant que les menaces, les opportunités du monde d'aujourd'hui que nous pouvons saisir ici comme ailleurs.

Vous êtes invités à la soirée de vœux

samedi 16 janvier

Cocktail de Nouvel An (20h00) à la salle des fêtes.

Ce sera l'occasion de vous présenter les nouveaux Montignacais et les projets de 2016, avant une pièce de théâtre accueillie à l'initiative du Comité d'animation

Théâtre en entrée libre à 21h00

Compagnie « la Poudre aux Yeux »

Les projets 2016

- A partir du 21 janvier : **recensement officiel de la population**. Un agent recenseur habilité (Mme IORIO) passera dans chaque domicile vous remettre un formulaire qui pourra également être renseigné par Internet. Ces informations sont confidentielles et sont traitées de façon anonyme à des fins statistiques. Le nombre d'habitants détermine une partie des dotations de l'Etat à la commune.
- A partir du 21 janvier, mise en service d'un **point internet gratuit** à la boulangerie par convention avec la Mairie. Un conseiller municipal sera présent le samedi matin pour aider les personnes intéressées à rechercher des informations, ouvrir une messagerie et effectuer des démarches courantes.
- Réception des **travaux d'assainissement** et mise en service qui permettra de commencer les travaux de raccordement de chaque domicile.
- Poursuite des consultations pour le **projet de rénovation de la salle des fêtes**, conditionné par les subventions du conseil départemental et de l'Etat.
- Divers petits **chantiers améliorant notre environnement** auxquels nous vous associerons
- Et promouvoir notre territoire dans les priorités du plan départemental numérique de déploiement du très haut débit par la fibre optique, au mieux en 2017.

Cela s'est passé en 2015

- **Janvier** : représentation théâtrale à Montignac
- **Février** : présentation du projet d'assainissement du Bourg et réunion publique
- **Mars** : premier tour des élections à l'assemblée départementale (à cet égard ne pas confondre le « canton de val de Drop », qui n'est qu'une circonscription électorale, avec le territoire administratif de la communauté des communes).
- **Avril** : concert polyphonique à l'église St-Saturnin ; début des travaux d'assainissement, d'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques, de réfection de l'éclairage public du Bourg.
- **Mai** : le conseil communautaire se réunit à Montignac et vote l'adhésion au schéma de cohérence territoriale du Marmandais, prélude à un plan d'urbanisme intercommunal (en l'absence de plan d'urbanisme, seules sont autorisées les constructions agricoles et dans les parties déjà urbanisées).
- **Juin** : 220 personnes à la salle des fêtes pour le repas des écoles (RPI Monbahus-Montignac) ; balisage de deux circuits de randonnée au départ de Montignac. Chiens perdus et retrouvés.
- **Juillet** : apéritif républicain à la salle des fêtes.
- **Août** : débroussaillage collectif de la motte du Moulin.
- **Septembre** : équipement informatique de l'école ; voyage des Aînés en Normandie.
- **Octobre** : ouverture du site internet officiel www.montignac-de-lauzun.fr ; vérification par la préfecture des conditions de réception de la téléphonie mobile sur la commune.
- **Novembre** : deuxième exposition pour le centenaire de la Grande guerre.
- **Décembre** : assemblée générale exceptionnelle des Chênes verts ; sélections pour la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ; examen de l'avant-projet sommaire pour la rénovation de la salle des fêtes.

Ils nous ont quittés: Marina LENZI, Yves GAVA, Huguette MARSALET (GOUDENECHÉ)



Bienvenue sur le site [www:montignac-de-lauzun.fr](http://www.montignac-de-lauzun.fr)

Vous y trouverez des informations à jour sur la commune et pouvez nous faire part de vos suggestions à la rubrique « contactez-nous ». Ce site pourra évidemment être consulté en permanence au « point internet » en libre accès.



Il y a 50 ans déjà...1966

Qui dit mieux ? A Montignac de Lauzun un habitant sur trente appartient au XV local



CES dix-huit gaillards qui posent fièrement sont l'émulation des 504 habitants de Montignac-de-Lauzun. Autant

dire que dans ce sympathique village tout entier gagné à la cause du ballon ovale, un habi-

tant sur trente appartient au « quinze » local.
(Photo Gérard Gonilh, Miramont.)